



**Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative**

**Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse**



**CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL**

NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR «CENTRE HOSPITALIER THEOPHILE ROUSSEL»

DOSSIER : AP1_n° 301

Intitulé du projet : Atelier Pédagogique

Porteur du projet : Centre Hospitalier Théophile Roussel

Evaluateur du projet : CEREQ, Université de Caen

Région(s) d'expérimentation : Ile de France

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Janvier 2009

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

L'Atelier pédagogique s'adresse à des adolescents déscolarisés ou en risque de l'être : qu'il s'agisse d'une sanction (par un Conseil de Discipline) ou d'une auto exclusion par des absences répétées puis continues.

L'Atelier pédagogique propose à ces jeunes de reprendre pied dans la scolarité tout en prenant en considération les facteurs psychologiques liés à la déscolarisation. L'Atelier consiste en un temps scolaire hors établissement, en petit groupe, encadré par un enseignant et un éducateur, associé à un accompagnement individuel par l'équipe de pédopsychiatrie.

Les troubles psychologiques qui peuvent être à la fois cause et conséquence de la déscolarisation sont :

- Une souffrance psychique : angoisse, manque de confiance, perte de l'estime de soi, dépression,
- Un trouble relationnel : agressivité, intolérance à l'autorité, repli.

Les jeunes sont repérés grâce à un travail de réseau avec les partenaires de terrain :

- les acteurs de l'Education Nationale (collège, CIO)
- les professionnels exerçant une mesure d'aide éducative auprès de jeunes qui ont des difficultés scolaires mais aussi éducatives et familiales (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, ou une association habilitée),
- les consultants (Centres Médico-Psychologiques, pédiatres).

Les partenaires sont réunis au sein de l'association Maison des Adolescents des Hauts de Seine qui soutient le projet.

2. Modalités opérationnelles

Lieux

L'enseignement se déroule dans un local loué par l'association Ephéta au rez-de-chaussée d'une tour du quartier du Parc à Nanterre.

Professionnels et contenus d'enseignement

La classe associe toujours un enseignant et un professionnel du service de pédopsychiatrie. Elle se déroule sous forme de séances d'une heure 30 en petit groupe de 7 jeunes maximum. L'un des enseignants assure les matières dites scientifiques (mathématiques, SVT et sciences physiques) ; l'autre enseignant le français, l'histoire et la géographie et l'éducation civique. Le soignant assure la régulation du groupe avec l'enseignant et un accompagnement spécifique des moments critiques.

Projet pédagogique individuel

Pour chaque jeune est élaboré un projet individuel qui est ajusté à ses capacités et à sa scolarité au collège si celle-ci existe.

- Pour les jeunes complètement déscolarisés l'objectif est d'assurer un temps scolaire journalier.
- Pour les jeunes maintenus au collège l'objectif est d'accorder les temps à l'atelier pédagogique avec l'analyse des difficultés au collège : l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé avec le jeune, les enseignants du collège et ceux de l'atelier permet de prendre

en compte les difficultés mais aussi les capacités du jeune et au besoin de faire évoluer l'emploi du temps.

Projet de soin

Tous les jeunes sont reçus avant d'intégrer l'atelier pédagogique par deux professionnels du Centre Médico-Psychologique qui les suivront tout au long de leur parcours. Ces professionnels sont éducateurs ou pédopsychiatres ou psychologues. Ils évaluent les soins à engager selon les troubles, la capacité de mobilisation et l'adhésion au projet de soin du jeune. Le secteur de pédopsychiatrie de Nanterre a depuis de nombreuses années développé des modalités d'accès au soin spécifique de l'adolescence et des difficultés qu'ont ces jeunes à investir la rencontre avec des professionnels « psy ». C'est pourquoi les propositions de soins sont ajustées et diverses : cela peut être des entretiens individuels avec un psychologue ou un pédopsychiatre, mais aussi des rencontres avec un éducateur ou un atelier thérapeutique utilisant une médiation culturelle.

3. Etat d'avancement

L'atelier a reçu **38 jeunes** en 2010, et 45 sur les deux années 2009/2010.

- Une majorité des jeunes sont **totalemtent déscolarisés depuis plusieurs années**. La déscolarisation a débuté pour tous ces jeunes bien avant l'âge de 16 ans, le plus souvent **vers 12 ans**. Ils ont entre 12 et 15 ans à leur arrivée à l'atelier.
- 40% des jeunes sont encore scolarisés mais risquent d'être exclus pour des troubles du comportement ou un absentéisme. A l'arrivée à l'atelier est mis en place un **Projet d'Accueil Individualisé avec leur collègue** afin d'éviter le recours au conseil de discipline et de coordonner les actions.
- enfin, 5 % viennent d'un institut spécialisé ou ont des parcours atypiques.

2 jeunes sur 3 adressés à l'atelier par les partenaires ont pu faire un parcours. Il n'y a eu aucune exclusion. Ceci témoigne que la synergie entre les professionnels du soin et de la pédagogie permet d'accueillir les jeunes et de dépasser les troubles du comportement. Cela montre l'attente des jeunes, même lorsqu'ils sont déscolarisés depuis plusieurs années, vis-à-vis de l'apprentissage scolaire et de l'intégration dans un groupe classe.

La venue à l'atelier sert de levier pour rétablir une estime de soi et une confiance dans les adultes ce qui ouvre une perspective d'évolution et d'acceptation d'un soin psychique. La reprise d'un investissement des apprentissages peut amener une réintégration en collège ou une orientation en filière professionnelle.

L'évaluation réalisée par le CEREQ se poursuit depuis novembre 2009.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Michel LOUIS-JOSEPH-DOGUÉ, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n°301, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

